

Environnement | Déplacés ou réfugiés climatiques ?

Dans le cadre de Climax2018, une problématique s'est posée autour du statut des déplacés climatiques au cours d'une conférence baptisée « Réfugiés climatiques : la crise du siècle ? » animée, le jeudi 6 septembre, au Rocher de Palmer, à Cenon, par Pierre Gilbert, journaliste directeur de la rubrique écologie de « Le Vent se Lève ». Autour de lui, Cécile Duflot, directrice générale d'Oxfam France et ancienne ministre, Catherine Wihtol de Wenden, politologue, spécialiste des migrations internationales et Éric Veyssy, directeur de l'association Terre & Océan ont tenu d'éclairer le public sur cette délicate question de réfugiés climatiques.

Aujourd'hui, dans le monde, 260 millions de personnes sont en situation de migration soit 3,5 % de la population mondiale. Ils en représentaient 5 % de la population mondiale en 1900. « Les raisons en sont tout autre aujourd'hui », affirme Catherine Wihtol de Wenden. La politologue précise que ces populations résident dans le Sud de l'hémisphère et migrent pour la plupart dans la région d'origine. Parmi eux, entre 42 et 50 millions sont qualifiés de « déplacés environnementaux ».



**« Il persiste un vide juridique concernant les déplacés environnementaux »
Catherine Wihtol de Wenden, politologue, spécialiste des migrations internationales**

Le terme de réfugiés ne peut pas être utilisé selon la politologue, car « réfugié » implique une persécution du peuple, là ce n'est pas le cas. Persiste donc un vide juridique pour ces populations. « Ils n'ont pas de statut à proprement parlé. » Aussi, d'après l'analyse des données historiques menée par Oxfam, les populations vivant dans des pays à revenu faible et à revenu intermédiaire faible sont en moyenne cinq fois plus susceptibles d'être déplacées à cause de catastrophes climatiques extrêmes et soudaines que les habitants de pays à revenu élevé. En effet, « un cyclone en Californie n'a rien à voir avec un cyclone au Bangladesh », assène Cécile Duflot, directrice générale d'Oxfam France.



**« Les cyclones salinisent les terres, les agriculteurs ne peuvent plus travailler »
Eric Veyssy, directeur de l'association Terre & Océan**

Au cœur de cette conférence, Eric Veyssy, directeur de l'association Terre & Océan, a mis en avant également le fait que « certes, lors de cyclones par exemple, les populations du Sud ne peuvent que se désoler de la destruction de leur habitat et donc migrer mais aussi que ces mêmes cyclones salinisent les terres ce qui empêche les agriculteurs de travailler. Et, en regardant à côté de chez nous, ce dernier a également mis en lumière que la Garonne enregistrait un déficit hydraulique depuis des dizaines d'années ; de moins 30 % depuis le XIXème siècle. « Et c'est pour cette raison bien précise que nous ne voyons plus de pêcheurs en bords de Garonne ». Les prévisions demeurent, du reste, « inquiétantes et alarmantes sur ce sujet. »



« Il est capital de protéger ces populations en déplacement »

Cécile Duflot, directrice générale d'Oxfam France

Afin de lutter contre ces migrations climatiques, « il est indispensable d'augmenter les budgets d'aide au développement pour que ces populations mettent en place sur le terrain des programmes de développement. » L'ancienne ministre Cécile Duflot, directrice générale d'Oxfam France depuis avril 2018 estime que la lutte contre les inégalités et la lutte contre le réchauffement climatique sont le même combat. « Une prise de conscience doit naître ! Les pays du nord doivent se mobiliser ! Parmi toutes les solutions, en voici une : fermer les centrales à charbon et laisser les fossiles dans la terre ! Nous sommes capables de mettre en place des solutions techniques ! La volonté politique est décisive mais la prise de conscience de la population est également indispensable. » Aussi, « il est capital de protéger ces populations en déplacement » pour cette dernière. En effet, dans ces phases de transits les femmes et les enfants sont vulnérables. « Les femmes peuvent subir des violences physiques ».

« Je milite pour que le droit à la mobilité devienne un droit de l'homme ! »

Catherine Wihtol de Wenden a rédigé un atlas des migrations « Un équilibre mondial à inventer », nouvelle édition Cartographie / Madeleine Benoit-Guyod, nourri de plus de 100 cartes et infographies entièrement mises à jour pour comprendre les phénomènes migratoires et interroger nombre d'idées reçues. Dans cette cinquième édition, la politologue souligne la nécessité de penser un monde qui repose sur les mobilités. « Je milite pour que le droit à la mobilité devienne un droit de l'homme ! » Aujourd'hui, les 2/3 de la population mondiale ne peuvent pas quitter leur pays. « Il réside une véritable inégalité ! Plus on est pauvre plus on rencontre des difficultés à circuler. Il faut considérer la mobilité comme un mode de vie ! »



Sybill Rousse

Crédit Photo :

Publié sur aqui.fr le 08/09/20

[Url de cet art](#)